

IV Forum Mondial des Droits de l'Homme dans la Ville. Nantes, 28 juin – 1 juillet

Du 28 juin au 1 juillet s'est tenu à Nantes la quatrième édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme, amorcée en 2004 par l'UNESCO, et qui a lieu depuis tous les deux ans grâce au soutien apporté par la communauté d'agglomération Nantes Métropole, la Région des Pays de la Loire, le Département Loire-Atlantique et la ville de Nantes.

Autour de cette question "**Face à la crise, les droits de l'Homme?**", une trentaine de tables rondes ont été organisées accueillant les 2.800 participants du Forum, chiffre record depuis sa première édition. Le message lancé lors des différents débats a été qu'aucune des crises, économique, sociale, alimentaire, environnementale... ne justifient des reculs en matière de droits de l'Homme dans le monde. Bien au contraire: ces crises doivent contribuer à imaginer des solutions créatives et à concevoir des nouvelles stratégies dans l'application des droits.

Les représentants des gouvernements locaux de Nantes ont rappelé l'importance des réseaux de solidarité qui se créent ou se renforcent à chaque édition du Forum et ont mis en avant le rôle fondamental que jouent les villes dans la garantie des droits. Pour cette raison, il est prioritaire de soutenir le travail en réseau encouragé par l'organisation mondiale des villes, CGLU, et des projets comme celui de la Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme en la Cité.

La [Commission d'Inclusion Sociale et de Démocratie Participative](#) (CISDP) de CGLU a organisé plusieurs activités dans le cadre de cette quatrième édition du Forum: un débat sur la Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité, une table ronde sur la Charte Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme dans la Ville et une réunion préparatoire de la prochaine conférence de la Charte Européenne, qui aura lieu dans la ville de Tuzla, en Bosnie – Herzégovine, du 7 au 9 de octobre 2010.

A propos du Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes

Créé en 2004 à l'initiative de l'UNESCO, le Forum mondial des droits de l'Homme a pour vocation de contribuer au renforcement des réseaux de solidarité entre les acteurs impliqués dans la protection, le respect et la mise en œuvre des droits de l'Homme. Il réunit tous les deux ans - sur un pied d'égalité - les différentes catégories d'acteurs qui travaillent sur ce domaine : responsables politiques, militants, dirigeants d'ONG, universitaires, experts et représentants d'organisations internationales venus du monde entier. Depuis 2008, le Forum est organisé par le [Secrétariat Permanent International "Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux"](#), basé à Nantes. Cette structure, le résultat d'un engagement soutenu par Nantes Métropole (Communauté d'agglomération de Nantes), la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique et la ville de Nantes, est présidé par Emmanuel Decaux, professeur de droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas et membre du comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unis.

A propos de la Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité

La Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité est un projet soutenu par la Commission d'Inclusion Sociale et de Démocratie Participative (CISDP) de CGLU et coordonné par Nantes – Région Pays de la Loire avec l'objectif d'encourager la mise en œuvre de politiques locales visant à sauvegarder les droits de l'Homme. A la suite d'une phase de rédaction (2007 - 2008) et de débat participatif (2009 - 2010), le projet entrera dans la phase d'adoption et de promotion après le III Congrès Mondial de CGLU.

La valeur ajoutée de la Charte-Agenda consiste en ce que chacun des droits de l'Homme qu'elle contient est accompagné par un plan d'action qui oriente l'action des gouvernements locaux dans la mise en œuvre de chaque droit.